VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOL, TABAC ET DROGUES...?

Par Profil supprimé Postée le 23/05/2010 18:43

Bonjour,
Je suis actuellement étudiant en langues (allemand, anglais et japonais) et en linguistique française. Je m'intéresse également, à titre personnel, à la sociologie et au droit, et, par extension, à l'usage des drogues dans les pays développés et l'impact sur la vie sociale des consommateurs. J'ai deux questions, simples mais pertinentes. Je suis allé sur le site Mildt, et j'ai pu voir qu'il y avait un onglet "drogues illicites", un onglet "Alcool" et un onglet "Tabac'. Si il y a une catégorie "drogues illicites", pourquoi ne pas avoir mis à côté "drogues licites"? Est-ce pour que les consommateurs d'alcool et de tabac ne se sentent pas coupables? De ce fait, il prennent de la drogue (l'alcool) sans se rendre compte que c'en est une puisque pas CLAIREMENT mentionné sur le site). De plus, lorsque je clique sur "Alcool", le mot "drogue" n'apparaît pas. N'est-il pas hypocrite de ne pas dire la vérité? C'est à dire que l'alcool EST une drogue, et qu'elle figure parmi les plus dangereuses au monde (idem pour le tabac)? Je pense qu'une distinction "Drogues illicites"/"Drogues licite" aurait été plus franche! J'ai énormément de mal à comprendre pourquoi j'entends souvent "Drogues et Alcool", alors que l'alcool est une drogue. Cela revient à dire "Fruits et bananes" ou "Légumes et courgettes".
Autre question: pourquoi les consommateurs de tabac (je ne fume pas, mais connais beaucoup de fumeurs) ne sont-ils pas respectés? Pourquoi vendre ce produit à un prix si élevé alors que l'État en tire un profit incroyable? A ma connaissance, la confection des cigarettes n'est pas réalisée dans les meilleurs conditions, et je pense qu'au lieu d'inscrire en grand "Fumer tue" sur un paquet, il faudrait renforcer les contrôles sur la fabrications (un tabac plus sain, par exemple?). Ou alors marquer "Boire tue" sur les bouteilles d'alcool, pour équilibrer la balance...! Si fumer tue (...), alors qu'en est-il pour les boissons alcoolisées??
Pour vous donner mon avis (et même si je sais qu'il n'a aucune importance tant la législation est forte concernant ce sujet), je pense que ce qui pousse les jeunes à consommer de la "drogue" (le terme est ambiguë, comme le montre le site Mildt par exemple), c'est son caractère illicite. C'est interdit, donc c'est "rebelle", donc c'est à la mode. A force d'en entendre parler, il est tout à fait normal que les gens se disent "tiens, je vais essayer". Parler trop des drogues, c'est inciter à consommer. Si on entendait moins parler de la consommation de drogues à la télé (quel vecteur d'informations... la télé!) peut-être que les gens s'y intéresseraient un peu moins, et pourraient avoir une vie plus saine, plus juste!
Merci d'avoir lu mon message. Je suis bien conscient qu'il ne changera rien à la situation, mais en tant que citoyen, j'accorde une grand importance à la liberté d'expression, et j'espère avoir une réponse de votre part dans les plus brefs délais. Si mes questions ne vous semblent pas pertinentes, merci de me donner VOTRE avis sur la question.
Un étudiant qui s'interroge...beaucoup!
Bonne journée,
Merci, et à bientôt

Mise en ligne le 25/05/2010

Bonjour,

Le site de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT) met à disposition des internautes un lien vers la rubrique "Vos questions, nos réponses" et les forums d'un autre site : Drogues Info Service, qui, en tant que service national d'information, de soutien et d'orientation pour les personnes concernées par un problème de drogue, n'a pas vocation à donner un avis sur la façon dont est traité le sujet sur d'autres sites que le sien.

Vos remarques sont toutefois intéressantes, nous vous invitons donc à les transmettre aux personnes qui s'occupent du site de la MILDT. Sur notre site, vous pouvez, si vous le souhaitez, partager votre réflexion sous forme de témoignage (il y a une rubrique pour cela) ou en faire un sujet de discussion sur l'un de nos forums.

Vous semblez expliquer l'attrait pour les drogues illicites du fait de leur caractère interdit. Nous tenons juste à préciser que le caractère licite du tabac et de l'alcool ne diminue en rien le nombre des consommateurs et l'intérêt qu'ils portent à ces produits.

Cordialement.